

2019_CT2_132

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Eau et assainissement - Validation du programme de travaux de réhabilitation et de redimensionnement du réseau d'eaux usées sur la RD 113 dans le cadre des travaux d'entrée de Ville sur la commune des Pennes-Mirabeau

Le 21 mars 2019, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Château Saint-Hilaire à Coudoux, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 15 mars 2019, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BALDO Edouard – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – HOUEIX Roger – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROLANDO Christian – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – ZERKANI-RAYNAL Karima

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – BACHI Abbassia donne pouvoir à MALAUZAT Irène – CESARI Martine donne pouvoir à FREGEAC Olivier – CORNO Jean-François donne pouvoir à BOUDON Jacques – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – FILIPPI Claude donne pouvoir à BARRET Guy – GOUIRAND Daniel donne pouvoir à HOUEIX Roger – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à LHEN Hélène – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à MANCEL Joël – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – LEGIER Michel donne pouvoir à RAMOND Bernard – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à GACHON Loïc – MAILLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud donne pouvoir à CRISTIANI Georges – PAOLI Stéphane donne pouvoir à SUSINI Jules – PELLENC Roger donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – PIZOT Roger donne pouvoir à GERARD Jacky – SLISSA Monique donne pouvoir à BUCCI Dominique – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : ALBERT Guy – AMEN Mireille – AMIEL Michel – BENKACI Moussa – BOYER Raoul – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CIOT Jean-David – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – JOUVE Mireille – LAFON Henri – MERGER Reine – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROUVIER Catherine – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TERME Françoise – YDÉ Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20190321-2019_CT2_132- DE Date de télétransmission : 03/04/2019 Date de réception préfecture : 03/04/2019

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets

Eau et assainissement

■ Séance du 21 mars 2019

06_6_05

■ **Validation du programme de travaux de réhabilitation et de redimensionnement du réseau d'eaux usées sur la RD 113 dans le cadre des travaux d'entrée de Ville sur la commune des Pennes-Mirabeau**

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Territoire du Pays d'Aix prévoit l'aménagement de l'entrée de ville sur la RD 113, quartier de la Gavotte – commune des Pennes-Mirabeau.

Les investigations sur le réseau d'eaux usées menées, sous l'emprise du projet, ont décelé des anomalies importantes de type effondrements, casses et fissures et mettent en évidence la nécessité de réhabiliter cette canalisation.

Les travaux vont consister à une réhabilitation - redimensionnement du réseau sur environ 250ml en PVC de diamètre 200mm, à la création de 6 regards de visites et à la reprise de trente branchements pour un montant estimé à 300.000€HT.

La Direction de l'Eau, de l'Assainissement, et du Pluvial du Pays d'Aix fera appel au marché n°15/047 du Territoire Marseille Provence pour la réalisation des travaux.

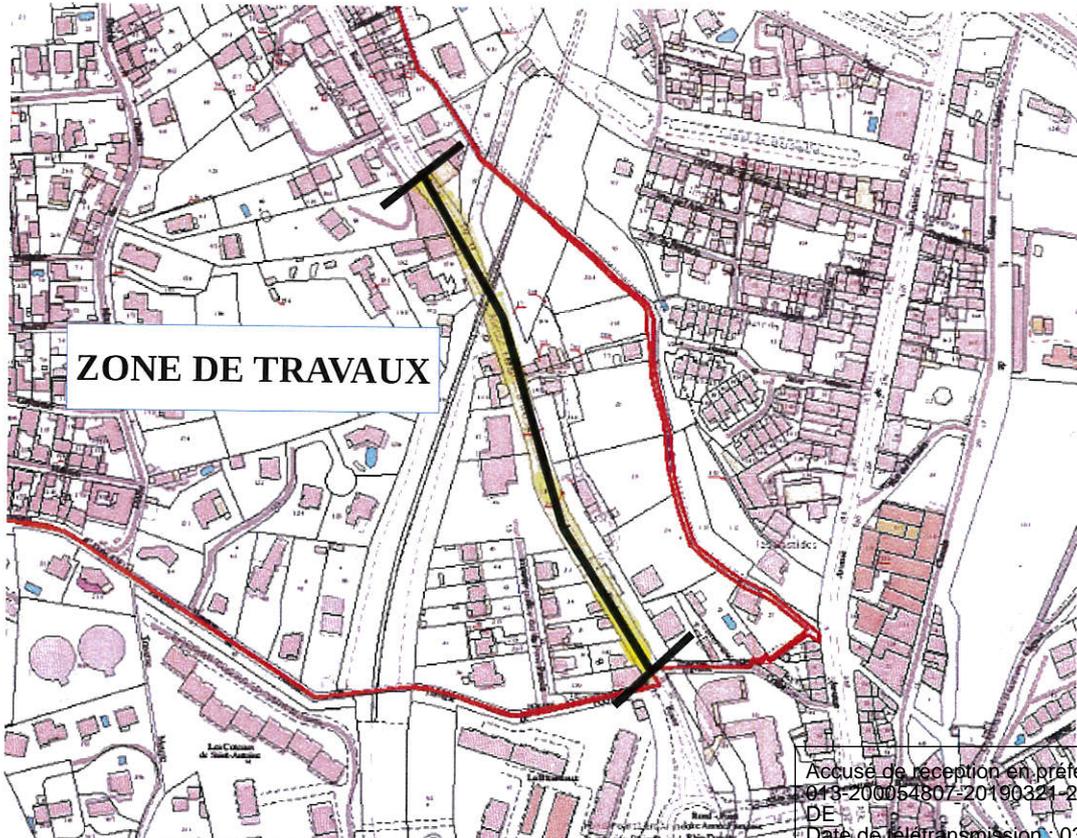
Le démarrage des travaux, par la Direction de la voirie, est prévu début mai 2019. Par conséquent, les travaux de réhabilitation des réseaux doivent être terminés pour mars-avril 2019.

Programme des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées RD 113- La Gavotte :

L'emprise de ces travaux se situe sur un linéaire d'environ 250 mètres sur la RD 113 – La Gavotte.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20190321-2019_CT2_132-
DE
Date de télétransmission : 03/04/2019
Date de réception préfecture : 03/04/2019

Plan de situation et la zone des travaux :



Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Environnement et Déchets du 5 février 2019.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La nécessité de réaliser ces travaux dans le cadre de l'aménagement d'entrée de ville sur la RD 113 - La Gavotte - commune des Pennes-Mirabeau.

Délibère

Article 1 :

Est approuvé le programme des travaux de réhabilitation et redimensionnement du réseau d'eaux usées sur la RD 113 – La Gavotte sur la commune des Pennes-Mirabeau pour un montant de travaux de 300.000 €HT, soit 360.000 €TTC.

Article 2 :

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisé à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Annexe Assainissement en Délégation du Pays d'Aix, en dépenses pour la section investissement– Opération DI10 - imputation comptable 21532.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20190321-2019_CT2_132- DE Date de télétransmission : 03/04/2019 Date de réception préfecture : 03/04/2019

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Eau et assainissement - Validation du programme de travaux de réhabilitation et de redimensionnement du réseau d'eaux usées sur la RD 113 dans le cadre des travaux d'entrée de Ville sur la commune des Pennes-Mirabeau

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	67
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	67
Majorité absolue	34
Pour	67
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le

27 MARS 2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20190321-2019_CT2_132-
DE
Date de télétransmission : 03/04/2019
Date de réception préfecture : 03/04/2019